

(Traduction)

M. l'Orateur: Si le député réfléchit à sa question, je crois qu'il comprendra qu'elle n'est pas conforme à nos usages et qu'une question supplémentaire serait peut-être contraire au Règlement.

(Texte)

M. Deschatelets: Monsieur le président, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre des Transports. Pourrait-il nous dire si lui-même et ses collègues du cabinet représentant la province de Québec sont favorables ou non au programme conjoint entre Québec et Ottawa.

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lu l'article du journal *The Gazette*, mais je connais très bien la partie du discours, à laquelle on fait allusion. Au fait, cette partie du discours de M. Talbot contenait une déclaration à l'effet qu'à son avis cela manquait un peu d'élégance que le premier ministre du Québec signe tous ces accords et, immédiatement après, les dénonce.

Une voix: C'est vrai.

AIR-CANADA

PROTESTATION AU SUJET DE L'ATTITUDE D'UN FONCTIONNAIRE DE CETTE SOCIÉTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Louis Fortin (Montmagny-L'Islet): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Transports. Le ministre a pris connaissance ce matin, j'imagine, d'une lettre qui a été publiée dans le journal *La Presse* en date du 18 avril et signée par M. Marc Théberge, de Montréal.

M. Théberge se plaint que la société Air-Canada, à Montréal, ait refusé de lui transmettre des renseignements en français. Le fonctionnaire en question, un certain M. Dagenais, aurait dit que c'étaient là les instructions de la compagnie et que, s'il ne se conformait pas à ces directives, il serait menacé de congédiement.

Le ministre voudrait-il faire une enquête au sujet de cette affaire, que je considère très importante, et si les renseignements fournis par M. Théberge s'avèrent véridiques, le ministre prendra-t-il les dispositions nécessaires pour que ce fonctionnaire, qui a fait preuve de si peu de jugement, cesse de prendre les Canadiens français,—particulièrement ceux du Québec,—pour des imbéciles?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député d'avoir appelé mon attention sur cette lettre, et je tiens à lui dire tout de

[M. Deschatelets.]

suite que vu le ridicule des allégations contenues dans cette lettre, j'éprouve un doute sérieux quant à leur véracité. De toute façon, je vais faire une enquête complète à ce sujet.

LE CABINET

PRÉTENDUE NOMINATION AU POSTE D'AMBASSADEUR AU PORTUGAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Cardin (Richelieu-Verchères): Monsieur le président, j'aimerais poser une question au ministre associé de la Défense nationale. L'honorable ministre voudrait-il faire des commentaires au sujet d'une nouvelle parue dans les journaux à l'effet que le ministre se proposerait d'accepter une invitation de devenir ambassadeur au Portugal?

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le président, n'en déplaise à mon honorable ami de Richelieu-Verchères, j'ai l'intention d'avoir une longue et fructueuse carrière politique.

RADIO-CANADA

DÉCLARATION AU SUJET D'UN VOYAGE DE M. GÉRARD PELLETIER À GENÈVE

M. M.-J.-A. Lambert (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, le 22 mars l'honorable député de Montmagny-L'Islet (M. Fortin) demandait une question au sujet de la Société Radio-Canada. J'en ai maintenant la réponse.

Le service des nouvelles des réseaux français de la Société Radio-Canada a un envoyé spécial permanent à Paris dont les services, depuis 18 mois, se sont étendus à l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Radio-Canada engage également un certain nombre de journalistes à la pige, mais ceux-ci ne réussissent qu'à combler les besoins spécifiques de l'information quotidienne.

Pour ce qui est de son service des émissions d'affaires publiques, Radio-Canada fait appel à d'autres journalistes de carrière, de préférence des Canadiens, pour ses grands reportages et pour interviewer les grandes personnalités de l'heure. Lorsqu'un journaliste canadien est envoyé à l'étranger, on l'affecte à plusieurs projets d'émissions établies. C'est en raison de ceci que M. Gérard Pelletier a été envoyé en Afrique du Nord pour réaliser plusieurs émissions.

Dans les circonstances, les frais supplémentaires du voyage d'Algérie à Genève, étant donné que M. Pelletier était pratiquement sur les lieux, n'ont pas été considérables.

M. Pigeon: De combien ont-ils été?